



GRAND PRIX DU GOLF DE PREISCH

03 et 04 Mai 2025

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf

- Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)
- Les joueurs paragolf titulaires du médical pass avec la mention « Buggy yes » peuvent jouer en voiturette (à réserver auprès de l'accueil du golf).

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire (lire § 4.1 du Vademecum).

FORME DE JEU

- **Simple Stroke-Play** sur 36 trous. 18 trous par jour.
 - ✓ **1 Série Messieurs** : index $\leq 9,4$ Départs Blancs
 - ✓ **1 Série Dames** : index $\leq 13,4$ Départs Bleus

144 joueurs maximum dont 39 dames et **14 wild-cards maximum**.

- **Limitation du Champ** : Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le Vendredi 18 Avril 2025.

- **Wild Cards** : La Répartition des wild cards est du ressort de la Ligue qui en affectera une partie au club organisateur.
- **Départage** : Pour la 1^{ère} place en Brut Messieurs et Dames, Playoff « trou par trou » ; pour les autres places départage sur les 18, 9, 6 etc...
- **Départs** : Pour le 1^{er} jour, la liste des joueurs sera coupée en 4 blocs égaux. Départs du trou 1 pour le bloc 2 puis le bloc 1, et pour finir le bloc 3 puis le bloc 4. Pour le 2^{ème} jour, départ dans l'ordre inverse des résultats.

ENGAGEMENTS

Par écrit **avant le Vendredi 18 Avril 2025 à minuit** au :

Golf de Preisch 1 Rue du Vieux Moulin 57570 BASSE-RENTGEN ou info@golf-de-preisch.com.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, index et n° de licence, obligatoirement accompagné du droit d'engagement.

Les droits d'engagements sont de :

- Adultes	90€
- Jeunes de 24 ans et moins (nés entre 2001 et 2006)	65€
- Jeunes de 18 ans et moins (nés en 2007 et après)	50€
- Joueurs Membres du Club	45€
- Jeunes de 24 ans et moins Membres du Club	32€
- Jeunes de 18 ans et moins Membres du Club	25€

La journée d'entraînement est prévue le Vendredi 02 Mai 2025 sur réservation des départs au golf.

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'au Vendredi 18 avril 2025. Les droits d'engagement seront remboursés uniquement aux joueurs non retenus ou qui se désisteraient avant le Vendredi 18 Avril.

La liste des joueurs retenus sera publiée le Mercredi 23 Avril 2025.

La liste des départs sera publiée le Jeudi 02 Mai 2025 à 14h.

REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.